

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2011

Présents : BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, IDOPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOPE
	Aimé SOUMET	à	Jean-Louis VALIANI
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Dominique QUEHEILLE	à	Philippe GARROTE
	Jean-Marie GINIEIS	à	Anne BARBET
	Patrick MAILLET	à	Marie-Lyse GASTON

<u>Suppléants</u> :	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Henri LAGREULA	suppléant de	David LAMPLE
	Georgette SALHI	suppléante de	Véronique PEBEYRE

Excusés : Jean-Claude ELICHIRY, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Yves TOURAINE, Dolores CABELLO, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles BITAILLOU, Martine MIRANDE.

RAPPORT N°111220-06-FIN

BUDGET ANNEXE DU PARC D'ACTIVITES DU GABARN - BUDGET PRIMITIF ANNEE 2012

M. BELLOT rappelle que ce budget, assujetti à TVA, comprend deux sections équilibrées en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement :	248 700.00 €
Section Investissement :	973 067.00 €

En fonctionnement, il intègre en dépenses, des dépenses imprévues qui correspondent au déficit 2011 et une provision pour des travaux d'entretien ; en recettes, la poursuite de la commercialisation des terrains.

En investissement, les dépenses correspondant à l'extension : 1^{er} remboursement du prêt du Conseil Général pour les acquisitions foncières ainsi que les travaux de viabilisation ; en recettes, les subventions prévisibles ainsi que les produits de la vente des terrains.

Le projet de Budget est joint au présent rapport.

Où cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le Budget Annexe du Parc d'activités du GABARN 2012 arrêté aux chiffres précités.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 décembre 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT